

Il est précisé que toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession mentionnée dans le présent procès-verbal s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Le président, M. Nicolas Pellet, ouvre la séance à 19h30, à la Salle communale, et souhaite à toutes et tous une cordiale bienvenue à cette première séance ordinaire du Conseil communal de la législature 2026-2031.

Il remercie les Conseillères et Conseillers ainsi que les membres de la Municipalité pour leur présence. Il salue également le public sur la galerie ou derrière son écran, ainsi que les représentants de la presse.

Il remercie aussi M. Daniel Bussy, huissier, et M. Arthur Bigler, huissier suppléant, pour leur présence, le personnel communal des Services de conciergerie pour la mise en place de la salle, ainsi que l'équipe régie-son et NRTV qui assurent la retransmission en direct des débats.

Le président rappelle que la parole est demandée en levant la main, que les intervenants se lèvent lors de leur prise de parole à l'aide d'un micro, débutent cette dernière par « *Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers* », et que l'on n'interrompt pas un intervenant pendant sa prise de parole. Il remercie les Conseillers de bien vouloir observer ces règles et souhaite que les débats soient constructifs et empreints de respect.

« *L'homme est un animal politique* »

Il s'agit-là d'une citation d'Aristote, penseur grec du IV^{ème} siècle avant J.-C. et grand-père de la pensée politique. Si la liberté et l'égalité sont, comme parfois on l'assume, les 2 bases de la démocratie, plus l'égalité des droits politiques sera complète, plus la démocratie existera dans toute sa pureté.

1. Appel et ordre du jour

L'appel fait constater la présence de 57 Conseillères et Conseillers.

Il y a 11 excusés (Mmes Caroline Félix, Anik Freuler, Klenam Honkou, Stéphanie Larrivé, Victoria Nene et Nicole Scobie, MM. Sébastien Bertherin, Dimitri Grandjean, Nicolas Lévy, Vincenzo Simili et Tommaso Solimine).

2 arriveront plus tard (Mme Ioulia Esreb et M. Samuel Freuler).

Le quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement délibérer. Le président déclare la séance du Conseil communal ouverte.

Le président s'assure que chaque Conseiller a été régulièrement convoqué à la présente séance dans les délais et a reçu les documents relatifs à l'ordre du jour. Tel est bien le cas.

- M. Dimitri Grandjean a fait part de sa démission au sein de la Commission des pétitions. La nomination d'un membre le remplaçant au sein de cette Commission avait déjà été ajouté à l'ordre du jour.
- Dans les délais, le Bureau a reçu 2 postulats :

- Postulat de Mmes Peggy Richard, Floriane Chappuis, Stella Motta Larrivé, Séverine Muntoni et Stéphanie Larrivé, ainsi que MM. Jérôme Chappuis, José Caiano, Serge Caboussat et Damien Bayle, pour le parti politique Élan Citoyens de Gland, intitulé « Développement du pôle Gare de Gland : pour des principes directeurs clairs ».

Le président demande à ses auteurs s'ils désirent développer leur postulat séance tenante; ceux-ci répondent par l'affirmative. Le postulat, dont les Conseillers ont reçu copie par voie électronique, sera dès lors ajouté à l'ordre du jour et joint au procès-verbal.

- Postulat de Mmes Albulenë Ukshini Sefa et Klenam Honkou intitulé « Protéger celles et ceux qui font vivre nos manifestations sportives et culturelles : bénévoles, personnel et public ».

Le président demande à ses auteures si elles désirent développer leur postulat séance tenante; celles-ci répondent par l'affirmative. Le postulat, dont les Conseillers ont reçu copie par voie électronique, sera dès lors ajouté à l'ordre du jour et joint au procès-verbal.

- L'ordre du jour modifié est donc le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Assermentation de 4 Conseillers.
3. Assermentation de la secrétaire et de la secrétaire suppléante du Conseil communal.
4. Approbation du procès-verbal de la séance d'installation des Autorités communales pour la législature 2026-2031 du 9 juin 2026.
5. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 18 juin 2026.
6. Communications du Bureau.
7. Communications de la Municipalité.
8. Communications des représentants des entités intercommunales et commissions municipales.

Préavis – Première lecture

9. **Préavis municipal n° 1** relatif aux compétences financières de la Municipalité permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2026-2031.
10. **Préavis municipal n° 2** relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031.
11. **Préavis municipal n° 3** relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires durant la législature 2026-2031.
12. **Préavis municipal n° 4** relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs, donations et successions pour la législature 2026-2031.
13. **Préavis municipal n° 5** relatif à l'arrêté d'imposition 2027.

Autres objets

14. Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Albulenë Ukshini Sefa et consorts intitulé « Pour compléter l'aménagement de la place de pique-nique En Ruyre ».
15. Postulat de Mmes Peggy Richard, Floriane Chappuis, Stella Motta Larrivé, Séverine Muntoni et Stéphanie Larrivé, ainsi que MM. Jérôme Chappuis, José Caiano, Serge Caboussat et Damien Bayle, pour le parti politique Élan Citoyens de Gland (ECG), intitulée « Développement du pôle Gare de Gland : pour des principes directeurs clairs ».
16. Postulat de Mmes Albulenë Ukshini Sefa et Klenam Honkou intitulé « Protéger celles et ceux qui font vivre nos manifestations sportives et culturelles : bénévoles, personnel et public ».

Divers

17. Nomination d'un membre de la Commission des pétitions.
18. Divers et propositions individuelles.

- Ouverture de la discussion sur l'ordre du jour ainsi modifié.
- M. Christophe Bonamy : déclare que le postulat de l'ECG sur le pôle Gare est daté du 24 août 2026 et que les Conseillers ne l'ont reçu de la part de la secrétaire que le mercredi 26 août 2026, soit la veille de la présence séance. Les séances de préparation des groupes ont eu lieu lundi dernier et ceux-ci n'ont donc pas pu examiner ce postulat. C'est la raison pour laquelle le groupe PLR demande à ce que ce postulat soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal, de manière à ce que chaque groupe puisse l'examiner en séance de préparation. Il en va de même concernant le postulat de Mmes Albulenë Ukshini Sefa et Klenam Honkou.

Décision

La proposition de retrait du point 15. à l'ordre du jour et de report du postulat de l'ECG à la séance du 1^{er} octobre 2026 est accepté par 31 oui, 17 avis contraires, 6 abstentions significatives.

Décision

La proposition de retrait du point 16. à l'ordre du jour et de report du postulat de Mmes Albulenë Ukshini Sefa et Klenam Honkou à la séance du 1^{er} octobre 2026 est accepté par 32 oui, 16 avis contraires, 6 abstentions significatives.

- M. Aurélien Joye : déclare qu'il lui semble que l'année dernière l'UDC avait déposé une interpellation à ce sujet, que la plupart des Conseillers avait soutenue, et cela recommence !
- Le président déclare que M. Aurélien Joye a raison, mais qu'il s'agissait d'une motion et non pas d'une interpellation, qui avait sauf erreur été retirée lors de la séance du Conseil communal du 2 octobre 2025 sur proposition de Mme Léonie Wahlen, l'idée étant que les partis se mettent d'accord entre eux afin d'éviter d'avoir ce genre de situation et de présenter les postulats et les motions plus tôt. Entre-temps, d'autres objets poussent le Bureau à devoir revoir le Règlement du Conseil communal (RCC), notamment la création d'un registre des intérêts pour les Conseillers, et il y sera intégré un délai de 10 jours, comme proposé par Mme Ahimara Buffat dans le cadre de sa motion, pour le dépôt des motions et postulats. Une proposition du Bureau sera dès lors faite dans ce sens d'ici la fin de l'année, sur laquelle les Conseillers devront se prononcer, ce qui permettra aux groupes politiques de se préparer par rapport aux postulats et aux motions qui seront déposées par les Conseillers. Pour l'instant, le RCC actuel est toujours valable et les propositions des Conseillers doivent être remises au président par écrit au plus tard 24 heures avant la séance du Conseil communal, avec les problèmes que cela implique.
- M. Jérôme Chappuis : déclare qu'effectivement le postulat déposé par son groupe arrive peut-être un peu tardivement. Par contre le délai figurant dans le RCC a été respecté. Quel serait finalement le délai raisonnable pour que le postulat puisse être traité ce soir ? Le groupe ECG débute et a l'impression d'avoir respecté le RCC, et finalement il se retrouve au pied du mur. Il serait intéressant d'avoir des éclaircissements à ce sujet.
- Le président rassure M. Jérôme Chappuis car le délai figurant dans le RCC a tout à fait été respecté. Le renvoi d'un objet figurant à l'ordre du jour à la prochaine séance figure à l'art. 88 RCC. La notion de délai raisonnable a aussi été débattu au sein du Bureau, et ce dernier est arrivé à la conclusion qu'un délai de 10 jours semble être suffisamment raisonnable car il permettrait à tous les groupes d'avoir l'intégralité des objets lors des séances de préparation. Dans la proposition qui sera faite, le Bureau est parti du principe qu'un délai de 10 jours serait tout à fait raisonnable, au lieu des 24 heures figurant aujourd'hui dans le RCC.
- M. José Caiano : tient quand-même à préciser un peu les circonstances. Il y a eu les vacances, des organisations à faire au sein des groupes, et l'ECG est une nouvelle formation. Ce n'est donc pas « on recommence ». Les circonstances sont là, c'est la première séance du Conseil communal, les différents partis doivent prendre leurs marques, et tant que la modification du RCC n'a pas été validée le délai de 24 heures est valable.

- Le président invite les Conseillers, pour les prochaines séances du Conseil communal et tant que ce point n'a pas été clarifié dans le RCC, à déposer leurs motions et postulats dans un délai plus raisonnable, ce qui éviterait d'avoir ce genre de situation.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Décision

L'ordre du jour tel que communiqué, sans les 2 postulats déposés, est accepté à une très large majorité, aucun avis contraire, 5 abstentions signifiées.

Avec l'arrivée de Mme Ioulia Esreb, le nombre de Conseillers présents passe à 58.

2. Assermentation de 4 Conseillers

- Le président explique qu'il est de son devoir d'assermenter les Conseillers qui étaient absents lors de l'Assermentation des autorités communales du 9 juin 2026.

Il invite dès lors Mmes Marlène Bucca et Régine Isoz, ainsi que MM. Raphaël Grandjean et Daniel Richard, à venir devant le Bureau afin de prêter serment et demande à l'Assemblée, au public et à la presse de se lever pour l'assermentation.

Les nouveaux Conseillers, à l'appel de leur nom et après lecture du serment, promettent de le respecter.

Le président les remercie et les félicite pour leur engagement, puis les invite à rejoindre les rangs du Conseil communal.

Compte tenu de ces assermentations, le nombre de Conseillers présents passe à 62.

3. Assermentation de la secrétaire et de la secrétaire suppléante du Conseil communal

Lors de la séance d'installation des Autorités communales du 9 juin 2026, Mmes Karine Teixeira Ferreira et Anne-Marie Hemberger ont été élues respectivement en tant que secrétaire et secrétaire suppléante du Conseil communal pour la législature 2026-2031. Il est dès lors procédé à leur assermentation.

- Le président invite Mmes Karine Teixeira Ferreira et Anne-Marie Hemberger à venir devant le Bureau afin de prêter serment et demande à l'Assemblée, au public et à la presse de se lever pour l'assermentation.

Mmes Karine Teixeira Ferreira et Anne-Marie Hemberger, après lecture du serment, promettent de le respecter. Le président les félicite.

4. Approbation du procès-verbal de la séance d'installation des Autorités communales pour la législature 2026-2031 du 9 juin 2026

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

À une très large majorité, aucun avis contraire, 1 abstention signifiée, le Conseil communal accepte le procès-verbal de la séance d'installation des Autorités communales pour la législature 2026-2031 du 9 juin 2026.

5. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 18 juin 2026

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

À une très large majorité, aucun avis contraire, 1 abstention signifiée, le Conseil communal accepte le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 18 juin 2026.

6. Communications du Bureau

- Le Bureau tient à féliciter Mme Jennifer Girod pour la naissance du petit Baptiste le 28 juin 2026, à qui le président souhaite une cordiale bienvenue sur Terre. Le président adresse ses félicitations aux heureux parents et leur souhaite beaucoup de bonheur dans cette nouvelle vie à 3.
- Le Bureau a appris avec grande tristesse le décès de M. Moritz de Hadeln, ancien Conseiller communal et président de celui-ci durant l'année 2013-2014, survenu le 4 juillet 2026. Il remercie les personnes présente de bien vouloir se lever afin de respecter un instant de silence en mémoire de M. Moritz de Hadeln.
- La cérémonie de passation de pouvoirs entre le Bureau 2025-2026 et le Bureau 2026-2027 a eu lieu le lundi 6 juillet 2026. Les membres de la Municipalité ainsi que les présidents et chefs des groupes politiques représentés au Conseil communal étaient invités à cet événement, lequel s'est terminé par une fondue chinoise.

Le président remercie sincèrement son prédécesseur, M. Samuel Freuler, ainsi que le Bureau pour la bonne conduite des affaires du Conseil communal durant l'année 2025-2026.

- Le 13 juillet 2026, le Bureau a rencontré la Municipalité pour la préparation de la séance du Conseil communal de ce soir.
- Par courrier du 14 juillet 2026, la Municipalité a sollicité un délai supplémentaire de 6 mois pour répondre au postulat de M. Jean-Luc Nicolet et consorts intitulé « Étude de faisabilité d'un marché couvert polyvalent à Gland ». En application de l'art. 73 RCC, le Bureau a approuvé cette demande et une réponse à ce postulat est attendue pour la séance du Conseil communal du 29 avril 2027 au plus tard.
- Par courrier du 24 juillet 2026, la Municipalité a sollicité un délai supplémentaire de 6 mois pour répondre au postulat de M. Michel Girardet intitulé « Comment rendre le passage sous-voies de la gare plus gai ». En application de l'art. 73 RCC, le Bureau a approuvé cette demande et une réponse à ce postulat est attendue pour la séance du Conseil communal du 18 mars 2027 au plus tard.
- Le président a eu l'honneur de faire son premier discours en qualité de président lors de la célébration de la Fête nationale du 1^{er} Août, qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions, malgré l'absence de feux d'artifice pour des raisons évidentes de sécurité. Pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance d'entendre son discours, qui traitait entre autres des origines historiques de la Suisse et de l'alliance des tribus d'Helvétie en vue d'organiser leur migration il y a plus de 2'000 ans, une version écrite sera bientôt disponible. Et pour les autres, le président les remercie pour leur patience.
- En date du 13 août 2026, M. Rui Da Silva Martins a fait part de sa démission du Conseil communal, avec effet immédiat. Le président donne lecture du courrier reçu.

Dans la mesure où la liste des « viennent-ensuite » du parti politique UDC Gland est épuisée, ce dernier doit procéder à un parrainage d'une liste pour un nouveau membre. L'assermentation de celui-ci, remplaçant M. Rui Da Silva Martins, a été ajoutée à l'ordre du jour de la séance du 1^{er} octobre 2026, tout comme la nomination d'un membre remplaçant le précité au sein de la Commission des pétitions.

- En date du 21 août 2026, le président a répondu présent à l'invitation de la présentation des activités de l'Association du groupement forestier de la Serine (AGFORS), qui fêtait ses 20 ans, à Marchissy. Il s'agit d'une association de 15 communes qui n'est pas une intercommunalité, dont la commune de Gland fait partie, et qui a pour but la mise en valeur et la gestion du patrimoine forestier. Le président a été agréablement surpris par toutes les activités déployées et l'organisation de la soirée. L'AGFORS vient de reprendre les activités de la scierie de Marchissy. Le président espère sincèrement que ce nouveau défi permettra à l'AGFORS de déployer de nouvelles activités économiques et d'aider à la valorisation du patrimoine forestier à travers des solutions locales et compétitives. Il encourage les Conseillers à visiter le site Internet www.agfors.ch, et félicite cette association pour tous les efforts déployés ainsi que pour son travail. Les forêts ne sont pas seulement un élément de paysage, elles sont totalement indispensables à l'équilibre de la population et méritent qu'on y prenne le plus grand soin.
- Le 24 août 2026, le Bureau a rencontré la Municipalité pour la préparation de la séance du Conseil communal du 1^{er} octobre 2026.
- Ce samedi 29 août 2026, à partir de 16h00, aura lieu la 6^{ème} édition de la Fête du Terroir, au Vieux-Bourg, devant la Salle communale.
- Le président rappelle que le Tir de l'Amitié aura lieu le samedi 26 septembre prochain. Il invite les Conseillers intéressés à participer à cet événement et qui ne l'ont pas encore fait de s'annoncer auprès de la secrétaire.
- Le 27 septembre 2026 auront lieu les votations fédérale et cantonale. Au niveau fédéral, 2 objets seront soumis au vote, à savoir :
 - Initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) »;
 - Initiative populaire « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la protection indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) ».

Au niveau cantonal, l'objet suivant sera soumis au vote :

- Initiative populaire « Baisse d'impôts pour tous – Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne ».

À ce titre, une conférence aura lieu le jeudi 3 septembre 2026, dès 19h00, à la Salle polyvalente de Montoly.

Le président rappelle aux Conseillers de ne pas oublier de voter et de faire voter autour d'eux.

Avec l'arrivée de M. Samuel Freuler, le nombre de Conseillers présents passe à 63.

7. Communications de la Municipalité

Mme Christine Girod, Syndique (Administration générale, Ressources humaines, Relations extérieures/publiques)

Ressources humaines

Au mois de juillet 2026, un concierge itinérant à 100 % et un auxiliaire à la déchèterie à 50 % ont été engagés.

L'assistante RH a donné sa démission pour le 31 juillet 2026.

En août 2026, l'Administration a accueilli un chargé de sécurité et santé à 100 %, qui rejoint l'Office des ressources humaines, une horticultrice-paysagiste à 100 %, qui elle est accueillie au Service des infrastructures et de l'environnement, ainsi qu'une apprentie employée de commerce et une apprentie technicienne.

Par ailleurs, l'apprentie employée de commerce en 3^{ème} année a réussi ses examens et a obtenu son certificat fédéral de capacité. Son contrat se terminera à la fin du mois d'août 2026.

Développement durable

- Le défi Cyclomania, proposé par l'association PRO VELO et organisé conjointement avec les communes de Nyon, Prangins et Rolle, débutera le 1^{er} septembre 2026. Durant tout le mois de septembre, la population est invitée à renseigner les trajets qu'elle fait en mobilité douce sur l'application dédiée et ainsi peut-être gagner l'un des nombreux prix proposés. Toutes les informations se trouvent sur le site Internet de la commune de Gland ou sur l'application Cyclomania.
- Les actions Troc'ta laurelle, Troc'ton thuya et Adopte un Arbre seront reconduites cette année, en collaboration avec la ville de Nyon. Elles proposent d'une part de pouvoir échanger gratuitement des pieds de haies invasives ou problématiques contre des espèces indigènes, mais également d'adopter un arbre favorable à la biodiversité. Cette année, en plus du service d'arrachage de souches à domicile, il est proposé la possibilité de louer pour une journée, à un prix très attractif, une machine pour aider à arracher les souches. La journée d'échange aura lieu le samedi 21 novembre et la population pourra y recevoir des conseils sur la plantation et la taille des arbres. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet www.gland.ch et des flyers sont à la disposition des Conseillers.
- Les propriétaires et les Conseillers intéressés à la transition énergétique sont invités à réserver la date du 7 octobre 2026 au soir. En effet, dans le prolongement du programme Habiter2050, une séance d'information sur la rénovation énergétique sera organisée, portant sur les évolutions légales aussi bien que techniques. Il y sera également parlé des conséquences de la Loi cantonale sur l'énergie, de la suppression de la valeur locative, de l'évolution du prix du rachat du solaire, mais également des aspects techniques de la rénovation. Il sera en particulier abordé les sujets de ThermoresÔ – qui peut intéresser les Conseillers – des pompes à chaleur, du photovoltaïque et des projets de rénovation dont les propriétaires rêvent ou ont envie de discuter.

M. Gilles Davoine, Municipal (Finances, Économie, Sports, Domaines)

Finances

- La Municipalité doit informer le Conseil communal de la clôture des préavis et au bouclage des crédits qui avaient été accordés. Il annonce dès lors la clôture des préavis suivants :

Préavis municipal n° 57/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal	
Crédit d'investissement accordé	CHF 116'710.00
Total des dépenses engagées et payées	CHF 113'462.56
Total des subventions et participations financières reçues	CHF 44'613.75
Investissement net	CHF 68'848.81, soit 59,0 % du crédit accordé
Solde disponible	CHF 47'861.19
Solde à amortir au 11 juin 2025	CHF 68'848.81

Préavis municipal n° 91/2021 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques	
Crédit d'investissement accordé	CHF 216'200.00
Total des dépenses engagées et payées	CHF 216'194.34
Total des subventions et participations financières reçues	CHF 0.00
Investissement net	CHF 216'194.34, soit 99,99 % du crédit accordé
Solde disponible	CHF 5.66
Solde à amortir au 31 décembre 2025	CHF 80'949.25

- La Municipalité a également l'obligation d'informer les Conseillers des emprunts qu'elle contracte.

En l'occurrence, un nouvel emprunt de CHF 5 Mios a été contracté auprès de la société PostFinance SA, pour 6 ans, avec échéance au 29 juin 2032, au taux intéressant de 1,16 %. Il a été profité du fait que les taux à plus de 3 ans sont à nouveau disponibles, car auparavant les banques ne proposaient plus de tels taux au vu de l'incertitude globale mondiale.

- Le Service des finances réédite des séances d'explications sur les finances communales, lesquelles avaient rencontré un joli succès lors de la précédente législature. M. Julien Ménoret, Chef du Service des finances et boursier communal, et lui-même animeront les 2 sessions organisées les 8 septembre 2026 à 20h00 et 24 septembre 2026 à 19h30 à la Salle Mont-Blanc du bâtiment du Montoly 1. Ces cours sont organisés tant pour les nouveaux que pour les anciens Conseillers, ainsi qu'à toute personne intéressée à la thématique des finances communales. Des explications seront données sur toutes les notions comme les comptes affectés, la marge d'autofinancement, la différence entre le plafond d'investissement net ou brut, etc., puis il sera répondu aux différentes questions qui seront posées.

Les Conseillers intéressés à participer à l'une ou l'autre de ces soirées sont priés de s'inscrire auprès de la secrétaire du Conseil communal.

Économie

- Plusieurs événements auront lieu les 7 septembre, 24 septembre et 5 octobre 2026 dans le cadre de Gland Académie. Le programme et les informations utiles sont disponibles sur le site Internet de la Commune.
- Le Forum Nouvelle Économie aura lieu le 29 octobre 2026, soit un peu plus tôt que d'habitude. Il invite vraiment les Conseillers qui ne le connaîtraient pas à assister à ce Forum, qui rencontre toujours un joli succès. Le thème de cette année est « Renforcer nos entreprises et soutenir nos commerces, quelles solutions pour une économie locale plus robuste ? ». Le critère de robustesse, qui est tout à fait intéressant, commence passablement à émerger. Il y aura notamment comme intervenant M. Guillaume « Toto » Morand. L'inscription n'est pas obligatoire mais est souhaitée. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur gland.ch/forum.
- Le chantier du Vieux-Bourg est maintenant terminé. Le préavis n'est pas encore bouclé car des éléments d'indemnisation pourraient notamment encore venir, mais sur les CHF 430'000.- de crédits accordés à l'économie, TVA comprise, qui ne représentent qu'une part du préavis global, CHF 256'640.- ont été dépensés pour la visibilité, CHF 43'571.- ont été dépensés pour la valorisation, et CHF 78'704.- ont été dépensés pour l'indemnisation, soit un total de CHF 378'915.-, TVA comprise.

Le quartier du Vieux-Bourg a quand-même passablement évolué, puisque malgré tout 5 commerces ont malheureusement dû fermer. 9 nouveaux commerces ont ouvert, et aujourd'hui une seule arcade reste vide dans le Vieux-Bourg. Le bilan sur les fermetures et les ouvertures reste positif, même s'il est évidemment regretté les fermetures des commerces, et ce malgré l'aide apportée à 2 d'entre eux.

Sports

- Les activités sportives proposées cet été à la Falaise ont très bien fonctionné malgré la chaleur, ce qui est donc à nouveau une belle réussite.
- Le terrain de football C, qui se situe en-dessus du terrain principal en herbe et qui est le plus proche du Chemin des Salettes, vient d'être refait grâce à un crédit accordé par le Conseil communal. À la suite d'une grosse pluie, ce terrain C, tout beau, tout neuf, a commencé à faire des vagues, au sens littéral du terme. M. Samuel Freuler, ancien président du Conseil communal, a notamment pris des photographies des jolies vagues que faisait ce terrain. Il était imaginé qu'en cas de forte chaleur les grains de maïs séchés feraient peut-être du popcorn, mais là, en vérité, ils ont grossi d'un coup et ont vraiment provoqué des vagues sur le terrain. La situation a actuellement été réglée et les joueurs s'entraînent sur ce terrain C, qui a même été homologué. Sauf que l'épisode n'est clairement pas terminé puisque, sur un terrain qui est censé être neuf, il y a quelques cicatrices et des joueurs plus âgés se sont même blessés, heureusement pas grièvement, mais cela pose toutefois des problèmes. Un rendez-vous avec la société Realsport SA est fixé la semaine prochaine afin de régler la situation, parce qu'évidemment que cela ne va pas.
- Comme déjà annoncé par le président, le Tir de l'Amitié aura lieu le 26 septembre 2026 et il invite les Conseillers à s'y inscrire. La Municipalité a toujours une équipe. En général, il faut avouer qu'elle ne brille pas énormément, mais cette année, avec 3 nouveaux municipaux, il pense qu'il s'agit-là d'un tournant historique dans ce rendez-vous ancestral qu'est le Tir de l'Amitié.

Mme Christelle Giraud-Nydegger, Municipale (Infrastructures et Environnement)

- Elle a le plaisir d'informer les Conseillers que le Chemin du Stand est aujourd'hui à nouveau pleinement accessible, avec un aménagement plus sûr et mieux adapté aux différents usagers. Elle rappelle que ces travaux ont été réalisés dans le cadre des travaux liés à la nouvelle STEP et réalisés en collaboration avec l'APEC. Ils ont permis d'améliorer à la fois la sécurité des usagers et les infrastructures du secteur. La chaussée a notamment été élargie de 1,60 mètres, avec la création d'une bande en argilocalcaire dédiée principalement aux mobilités douces, soit notamment aux piétons et aux cycles. Cela permet de sécuriser les déplacements de ces personnes tout en facilitant le croisement des véhicules et la circulation des véhicules agricoles. Les réseaux souterrains ont également été modernisés, la conduite d'eau potable a été renouvelée, des bornes hydrantes ont été installées et les réseaux d'assainissement ont été réaménagés. Elle profite de cette occasion pour remercier les riverains, les usagers et les agriculteurs pour leur patience et leur compréhension pendant toute la durée des travaux.
- Le réaménagement du secteur de Gare Nord, qui avait été prévu et dont elle avait parlé lors de la dernière séance du Conseil communal, ont été réalisés. Ces travaux faisaient partie du Plan d'entretien routier 2026 et une première étape avait consisté à rénover le revêtement du carrefour. La pose de la résine colorée et l'installation du nouveau mobilier avaient ensuite été reportées au vu des fortes chaleurs, mais les travaux sont maintenant achevés. La résine permet, elle l'espère, de mieux identifier la zone 20 km/h, de rendre les chemins de mobilité piétonne plus lisible et de renforcer la sécurité de tout un chacun, en espérant aussi que cela calmera la vitesse de certains véhicules. Le mobilier urbain a également été renouvelé, avec davantage de végétalisation et des nouvelles assises avec des dossiers et des accoudoirs permettant d'offrir un meilleur confort, en particulier aux seniors.

M. Yves Froidevaux, Municipal (Bâtiments et Urbanisme)

- Concernant l'acclimatation climatique et les différents épisodes caniculaires vécus cet été, la Municipalité souhaite prochainement déposer, probablement au mois de novembre, un préavis concernant un crédit afin d'étudier les questions d'adaptation climatique des bâtiments communaux, notamment des écoles, pour voir ce qu'il est possible de faire, sous quelle forme

et avec quelles options avancer. Évidemment que la Municipalité s'engage aussi sur tous les nouveaux projets à intégrer, de manière peut-être plus prégnante, cette question climatique et de confort, notamment l'été, pour les utilisateurs des bâtiments communaux.

- Le projet de la cour du collège de Grand-Champ a été mis à l'enquête. Il y a eu une opposition, qui a été retirée, et la Municipalité a donc pu délivrer le permis, ce qui lui permettra de venir devant le Conseil communal au début de l'année 2027 avec le projet, pour des travaux dont il est espéré pouvoir être menés l'été prochain.
- Le Conseil communal a accepté, avec les crédits complémentaires, un montant lié aux questions de sécurité incendie, puisque la Municipalité a souhaité, là aussi sur l'ensemble des bâtiments communaux, avoir une expertise incendie. Elle a donc mandaté un expert incendie et les derniers rapports des visites effectuées sont en train d'être déposés, avec quelques mesures urgentes qui sont en cours de mise en œuvre, et également un certain nombre de mesures non structurelles que la Municipalité pourra mettre en œuvre assez facilement. Un préavis sera présenté, probablement avant la fin de l'année, lequel concernera un certain nombre de travaux nécessaires à réaliser par rapport aux obligations incendie et aux risques qu'il peut aujourd'hui y avoir et que la Municipalité souhaite évidemment réduire au maximum.
- Lors de la séance du Conseil communal du 7 mai 2026, il avait annoncé que les services de l'État de Vaud avaient rendu leur réponse et leur analyse du Plan d'affectation communal (PACom). Des discussions avec le Canton ont encore eu lieu récemment afin de lever un certain nombre de désaccords que la Commune a avec ce dernier, et il est espéré pouvoir mettre ce PACom à l'enquête encore cette année. Les Conseillers vont dire que cela fait longtemps que la Municipalité promet d'avancer rapidement sur ce projet, mais là la Municipalité espère être à bout touchant et pouvoir déposer, avant fin de l'année 2026, la mise à l'enquête du PACom, avec aussi évidemment tout un processus d'informations préalables.
- Lors de la dernière séance du Conseil communal du 18 juin 2026, M. Samuel Freuler, alors président du Conseil communal, proposait de repenser les interactions entre la Municipalité, la Commission ad hoc et le Conseil communal en matière d'urbanisme. Il propose donc de donner quelques informations sur l'urbanisme, notamment quelques décisions et peut-être comment une réflexion peut se faire autour de ce questionnement.

Tout d'abord, il existe 2 commissions distinctes concernant l'urbanisme. La première est la Commission consultative d'urbanisme, qui est une commission municipale et non pas une commission du Conseil communal, et qui regroupe des experts sur les questions d'urbanisme. Les experts sont nommés pour chaque législature et la Municipalité a reconduit pour 2026-2031 le président actuel M. Bruno Marchand, ainsi que M. Didier Christen, ingénieur qui connaît bien la ville de Gland. S'agissant des autres membres de cette commission, la Municipalité a souhaité les renouveler avec de nouvelles compétences qui étaient auparavant absentes de la commission, soit une nouvelle mixité homme-femme et une mixité au niveau de l'âge. Ainsi, une ingénieure en mobilité et une architecte paysagiste ont intégré cette Commission d'urbanisme. Il est espéré que grâce à cette plus grande diversité d'opinions, d'avis et de compétences, la commission puisse challenger la Municipalité de manière adéquate afin de pouvoir offrir le meilleur des cadres aux habitants. Cette nouvelle configuration est donc en vigueur depuis la rentrée de la nouvelle législature.

La Commission d'urbanisme est donc une commission municipale – le Service et le Municipal en charge sont invités à participer aux séances, mais pas en qualité de membre à part entière – avec des compétences en matière de projets de constructions, de projets liés à des zones sensibles, par exemple le Vieux-Bourg, de projets affectant des espaces publics, et bien évidemment de Plans d'affectation (PA). La commission rend ensuite son rapport, ses propositions et ses suggestions à la Municipalité.

Et il existe une 2^{ème} commission, celle-ci du Conseil communal, à savoir la Commission d'aménagement du territoire (CAT), avec sa nouvelle composition affichée à l'écran, qui a à la fois la compétence évidemment d'accompagner la Municipalité et les réflexions du Service par rapport à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, mais qui étudie également les différents

préavis qui sont déposés dans ces domaines. Et il pense que l'une des premières choses que la Municipalité aura à discuter avec cette commission sera de peut-être améliorer la coordination et le rôle de cette de celle-ci pour la suite et pour l'avenir. En tout cas, la première chose que la CAT va pouvoir traiter dans quelques semaines est la démarche participative de Gare Sud, puisque la Municipalité souhaite que les mandataires qui ont été choisis puissent venir présenter cette démarche devant cette commission et que des discussions aient lieu avec la Municipalité avant de lancer ce projet. Les membres de la Commission d'urbanisme intéressés seront probablement également invités.

Depuis mi-2024, 5 séances ont été organisées avec la CAT sur les thématiques suivantes :

- Présentation du PACom, des réflexions sur Gare Sud, de Mauverney et du SSDA
- Préavis municipal n° 71/2024 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études relatives au secteur industriel et d'activités « Gland ouest » (potentiel site stratégique de développement d'activités - SSDA)
- Préavis municipal n° 78/2025 relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA) et présentation du PACom
- Préavis municipal n° 82/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de finalisation du PA Gare Sud, incluant la démarche participative et l'analyse de la structure juridique du projet
- Présentation du PACom

Durant la même période, la Commission d'urbanisme s'est quant à elle réunie à 6 reprises.

À l'avenir, l'idée est de faire 4 séances fixes par année avec les membres de la Commission d'urbanisme afin d'avoir des échéances plus claires et une plus grande régularité dans leurs travaux et dans leurs conseils. La Municipalité pense en effet que le fait d'avoir une plus grande diversité et de nouvelles compétences dans cette commission pourra lui amener beaucoup dans ses réflexions et dans ses projets.

Voilà quelques éléments qu'il souhaitait évoquer. Alors il ne répond pas entièrement aux interrogations de M. Samuel Freuler, mais la Municipalité espère pouvoir faire au mieux pour la suite et cette volonté commence par la démarche participative pour Gare Sud, mais elle espère également à l'avenir intégrer largement la commission et le Conseil communal sur les projets qui seront présentés.

Mme Léonie Wahlen, Municipale (Accueil enfance, Jeunesse, Écoles)

- Le mois d'août rime avec rentrée scolaire et elle souhaite annoncer quelques chiffres. 1'197 élèves ont fait leur rentrée en école primaire aux collèges de Mauverney, des Perrerets et des Tuillières. Pour le secondaire, 550 élèves ont pour leur part fait leur rentrée.
- La Maison de la Jeunesse – projet que le Conseil communal avait validé il y a quelques années – a ouvert ses portes avec la rentrée scolaire. Tout se passe très bien pour l'instant et entre 55 et 70 élèves de 8P viennent y manger à midi.
- Le Café-Boulon a ouvert ses portes il y a bientôt une année. Depuis le mois de septembre 2025, 9 stagiaires glandois y sont venus faire un stage, lesquels ont obtenu 19 stages en entreprises. Une trentaine de personnes viennent chaque semaine découvrir les pièces du Café-Boulon, boire un café ou discuter. Elle invite d'ailleurs les Conseillers et la population à aller y faire un tour pour admirer les jolies pièces qui sont retravaillées ou pour apporter des meubles dont ils souhaitent se débarrasser.
- La Fête du skatepark aura lieu le samedi 5 septembre 2026, dès 10h00. Le Service de la jeunesse, le club de skatepark de Nyon et le Centre de rencontres et de loisirs (CRL) ont prévu de nombreuses animations. Il y aura également des foodtrucks et des démonstrations, et elle invite donc la population à aller y faire un tour.

M. Daniel Calabrese, Municipal (Culture, Logement, Affaires sociales, Cultes)

Plan canicule

5 plans canicules ont été déclenchés par le Médecin cantonal entre les mois de juin et août 2026. Pour information, un plan canicule peut être déclenché entre la mi-mai et la mi-septembre, il n'est dès lors pas exclu qu'un 6^{ème} plan canicule soit déclenché, ce qu'il ne souhaite pas.

Au printemps, les personnes âgées de 75 ans et plus ont été contactées par courrier par le Service social, avec un formulaire à compléter afin de savoir si elles voulaient être suivies pour notamment donner de leurs nouvelles. Le Centre médico-social (CMS) a ensuite assuré le suivi auprès des personnes inscrites de manière volontaire et a ainsi pu agir et prendre les mesures qui s'imposaient.

Dans ce cadre-là, 84 entrées au Château de Prangins – sur les 100 disponibles – ont été offertes afin d'associer la fraîcheur de la culture et la culture, ce qui lui semble être une bonne idée.

Cinéma Open Air

Grâce à une programmation attractive et diversifiée – il remercie encore Mme Isabelle Monney, Mme Sandrine Faure et M. Partick Dentan pour la programmation – le Cinéma Open Air a rencontré un beau succès et une très belle fréquentation avec 1'915 spectateurs sur les 5 soirs.

L'Été en Ville

Comme l'a dit M. le Municipal Gilles Davoine pour le sport, malgré la canicule, les activités proposées dans le cadre de L'Été en Ville ont bien fonctionné. Pour rappel 20 ateliers de création artistiques étaient proposés durant les mois de juillet et d'août, ainsi que 6 types d'activité sportives, réparties en 40 cours au total, et 28 rendez-vous littéraires.

Les 10 ans du Carabouquin

À cette occasion, un magnifique spectacle sur l'histoire de l'amour et des histoires d'amour était proposé, le tout en texte et en chansons. C'était une pépite !

« Sors ! » à Gland

Ce week-end était relativement chargé en termes d'activités, avec le Kiyo Festival et le Jinjja Korea Festival, qui ont très bien fonctionné.

Il y avait également le Tremplin des jeunes talents organisé par le PopRock Festival, qui a vu la victoire du groupe The Rocking Chihuahuas, composé de jeunes de 12 et 13 ans qui ont fait preuve d'une maîtrise technique et d'une présence sur scène juste épatantes. Ce groupe gagnant s'est vu offrir une scène lors de la partie musicale du Cinéma Open Air 2027, et ce sera donc l'occasion de voir ces musiciens dans un contexte un peu différent, en plein air.

Saison culturelle 2026-2027 au théâtre de Grand-Champ

Les points forts de cette saison culturelle, dont le programme complet se trouve sur le site Internet *grandchamp.ch*, sont les suivants :

- Pour les plus jeunes : « Gaëtan » le 13 décembre 2026
- Pour le classique : « Dom Juan » les 24 et 25 février 2027, ainsi que « Roméo et Juliette » les 26 et 27 mai 2027
- Pour les fans : « Aliose chante Le Forestier » le 17 mars 2027
- Pour les amateurs d'humour : « Rideau ! » de M. Laurent Nicolet du 23 au 25 mars 2027, ainsi que « Le dîner de cons » les 20 et 21 avril 2027.

Semaine Dingue de Ciné du 11 au 15 octobre 2026

Il y en aura notamment au programme :

- « L'Odyssée », qui a déjà fait plus de 100'000 spectateurs en Romandie
- « Spider-Man : Brand New Day »
- « Fjord », qui a reçu cette année la Palme d'Or au Festival de Cannes
- « De la comédie française »

- « La Pat'Patrouille : le film mission Dino », pour les plus jeunes

Il y en aura donc pour tous les âges et tous les goûts !

Il souhaite terminer avec un message personnel : « *En ce qui concerne la culture, la curiosité n'est pas un vilain défaut, bien au contraire !* ».

M. Martin Ahlström, Municipal (Sécurité publique, Population, Transports publics)

- Déclare ce qui suit :

« Je vais d'abord avoir quelques mots vraiment personnels qui seront ensuite suivis par quelques annonces. J'avoue que cette prise de parole a une petite saveur particulière en ce qui me concerne. Pendant près de 10 ans, j'ai siégé au sein du Conseil communal. Comme vous ce soir, j'étais assis de l'autre côté de cette salle. J'ai écouté les réponses de la Municipalité, parfois approuvé, parfois questionné, et sans doute aussi de temps en temps critiqué. Ce soir, pour la première fois, c'est depuis le banc de la Municipalité que je m'adresse à vous. Et je le fais avec émotion, fierté et humilité. Ce que je tiens surtout à dire et ce que j'ai découvert depuis mon entrée en fonction, c'est à quel point notre Administration fonctionne vraiment bien. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à celles et ceux qui œuvrent au sein de notre Commune. J'ai découvert des collaboratrices et collaborateurs compétents, engagés, et profondément attachés au service public. J'ai découvert des personnes qui connaissent leurs dossiers, qui proposent des solutions et qui accomplissent chaque jour un travail considérable, souvent loin des regards. Nous pouvons être fiers de notre Administration. Je suis également reconnaissant et honoré de pouvoir travailler avec des collègues brillants, remarquables et sympathiques au sein de la Municipalité. Qu'ils en soient ici remerciés. »

- Le mois de septembre sera marqué par la Semaine de la Mobilité, qui se déroulera cette année du 16 au 22 septembre. Les Conseillers ont reçu sur leur table le flyer ad hoc. Plusieurs rendez-vous sont proposés à la population : animations et stands au marché, marche guidée et pause active en forêt, conférences consacrées à la mobilité électrique, sensibilisation aux dangers liées aux trottinettes, ainsi qu'un stand de prévention consacré aux comportements à adopter dans les zones limitées à 20 km/h. L'objectif est évidemment de parler de mobilité, mais surtout de le faire de manière concrète, accessible et conviviale. Il encourage donc celles et ceux qui le souhaitent à participer à ces différentes activités.
- Un rendez-vous important consacré à la sécurité et à la proximité avec la population aura lieu le 9 septembre 2026 au marché de Gland. Les assistants de sécurité publique (ASP) ainsi que les îlotiers de la Gendarmerie vaudoise seront présents pour aller à la rencontre des habitants et présenter leurs missions. Un stand sera également installé. Cette présentation s'inscrit par ailleurs dans la continuité des informations déjà diffusées par la Gendarmerie vaudoise dans un flyer qui avait été distribué au mois de juin, et dans l'article paru dans Gland-Cité. M. François Nanchen, connu sous le pseudonyme « eCop François », que les Conseillers connaissent peut-être au travers des réseaux sociaux, sera également présent lors du marché en fin d'après-midi.
- Le Service de défense incendie et secours (SDIS) Gland-Serine effectuera prochainement plusieurs exercices dans le centre historique de Gland. Il s'agira d'exercices d'instruction technique et non de simulation d'intervention. 3 soirées d'exercices sont prévues aux dates suivantes : mardi 1^{er}, mercredi 2 et lundi 14 septembre 2026, de 19h00 à 21h45. Les différents chantiers sont répartis comme suit : un premier chantier à Grand'Rue 43, à la hauteur de la fontaine, un deuxième chantier à cheval entre la Rue du Jura et le Chemin de la Louve, et un 3^{ème} chantier à la Maison de Commune, côté Lausanne. Le SDIS Gland-Serine a volontairement souhaité organiser ces exercices dans le centre-ville afin de permettre à la population d'observer les sapeurs-pompiers à l'œuvre et de mettre en valeur leur travail et leur engagement au cœur de la Ville.

8. Communications des représentants des entités intercommunales et commissions municipales

- Le président passe la parole à qui veut bien la prendre.
- M. Rasul Mawjee : aimerait rappeler, en sa qualité de délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal (CI) du Réseau d'accueil des Toblerones (RAT), que la prochaine séance du CI aura lieu le 24 septembre 2026. Il invite dès lors tous les délégués et les suppléants à inscrire cette date dans leur agenda. Cette séance sera intéressante et certainement animée car il y aura 6 préavis à traiter, certains statutaires pour notamment les délégations de représentation, mais il y aura également le préavis relatif au budget 2027, pour lequel il y aura certainement de nombreux débats, le préavis concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour aménager des locaux, et il y aura surtout un préavis pour une augmentation de la participation communale au sein du RAT. Il ne peut pas donner plus d'informations sur ces préavis vu qu'ils sont en train d'être étudiés au sein des commissions, mais il invite les délégués à réserver la date du 24 septembre 2026, ainsi que les délégués suppléants pour remplacer les éventuels délégués qui ne pourront pas être présents à cette séance.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

PRÉAVIS – PREMIÈRE LECTURE

9. Préavis municipal n° 1 relatif aux compétences financières de la Municipalité permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2026-2031

- Ce préavis sera traité uniquement par la COFIN.
- La discussion est ouverte.
- M. Jérôme Chappuis : demande s'il est possible, s'agissant des 29 dépenses imprévisibles et exceptionnelles engagées durant la législature 2021-2026, d'obtenir une répartition des montants par type de dépense, ainsi que les principaux motifs ayant justifié leur caractère imprévisible et exceptionnel.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

10. Préavis municipal n° 2 relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031

- La séance est fixée au mercredi 16 septembre 2026, à 19h00, à la Salle Mont-Blanc du bâtiment du Montoly 1, en compagnie de la Municipale responsable, Mme la Syndique Christine Girod. La secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont :

Premier membre : Mme Magali De Preux Boscardin, GDG

Membres : M. Jean-Philippe Genoud, GDG – M. Malik Briand, PLR – M. Timothée Schenkel, PS – Mme Séverine Muntoni, ECG – Mme Ahimara Buffat, UDC – M. Rupert Schildböck, Les Vert·e·s.

- La discussion est ouverte.

- Mme Peggy Richard : demande s'il est possible, afin de mieux apprécier la portée de cette délégation, de connaître le nombre de procédures pour lesquelles la Municipalité a fait usage de l'autorisation générale de plaider durant la législature 2021-2026, ainsi que, dans la mesure du possible, l'ordre de grandeur des enjeux financiers concernés.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

11. Préavis municipal n° 3 relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires durant la législature 2026-2031

- Ce préavis sera traité uniquement par la COFIN.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

12. Préavis municipal n° 4 relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs, donations et successions pour la législature 2026-2031

- Ce préavis sera traité uniquement par la COFIN.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

13. Préavis municipal n° 5 relatif à l'arrêté d'imposition 2027

- Ce préavis sera également traité uniquement par la COFIN.
- La discussion est ouverte.
- Mme Stella Motta Larrivé : relève, en reprenant les préoccupations exprimées par M. le Municipal Martin Ahlström lors des dernières élections communales, notamment en matière de maîtrise des finances publiques, que la dette brute par habitant est passée de CHF 7'589.- en 2024 à CHF 9'229.- en 2025, soit une hausse de CHF 21,61 % ou de CHF 1'640.- par habitant. Elle souhaite que la COFIN examine les raisons de cette évolution, ses perspectives et les mesures envisagées pour en assurer la maîtrise à l'avenir.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

AUTRES OBJETS

14. Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Albulenë Ukshini Sefa et consorts intitulé « Pour compléter l'aménagement de la place de pique-nique En Ruyre »

- Mme Ahimara Buffat, premier membre et rapporteur de la Commission technique, rappelle le vœu présenté par dite Commission, à savoir :

- La Commission soumet le vœu que la Municipalité mette à disposition de la population des parasols en suffisance, éventuellement installés dans une structure similaire à celle des jeux à la plage, dans l'attente que les arbres plantés atteignent une taille suffisante pour offrir un ombrage adéquat.

Elle lit ensuite les conclusions recommandant, à l'unanimité de ses membres, d'approuver la réponse de la Municipalité donnée à ce postulat.

- La discussion est ouverte.
- Mme Christelle Giraud-Nydegger : remercie les membres de la Commission technique pour les éléments de réponse et la retranscription de la discussion. Elle tient à s'excuser sur le fait qu'elle n'a pas répondu aux questions concernant notamment les mesures de sécurité évoquées, mais elle rassure la Commission, cela sera traité. Alors elle ne dit pas que ce sera fait, mais cela sera traité par les Services, lesquels se pencheront sur ces éléments-là, notamment la question des extincteurs et de la borne hydrante – mais cela ne lui fait pas trop souci – ainsi que de l'installation d'un défibrillateur. S'agissant des parasols, qui semblent être une assez bonne idée, ceux-ci ont été mis au budget 2027 et cela sera donc traité en Municipalité très prochainement. S'agissant des arbres, elle reviendra avec des propositions à ce sujet.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Décision

À l'unanimité, le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Albulenë Ukshini Sefa et consorts intitulé « Pour compléter l'aménagement de la place de pique-nique En Ruyre ».

DIVERS

15. Nomination d'un membre de la Commission des pétitions

Suite à la démission de M. Dimitri Grandjean au sein de cette Commission, le poste est à repourvoir.

- Au nom du parti politique GDG Gens de Gland, M. Alain Bringolf propose la candidature de M. Raphaël Grandjean.
- Il n'y a pas d'autre proposition. La candidature est soumise au vote, à main levée.

Résultat

Par acclamations, M. Raphaël Grandjean est élu membre de la Commission des pétitions.

- Le président le félicite.

16. Divers et propositions individuelles

- Mme Albulenë Ukshini Sefa : a le plaisir d'annoncer que, lors de l'Assemblée générale de la section de Gland du Parti Socialiste, Mme Crystelle Maurissen a été élue co-présidente. Elle sera également cheffe de groupe en ce qui concerne le Conseil communal.
- Mme Ahimara Buffat : déclare qu'une question lui a été posée par l'un de ses voisins. Il semblerait que le petit bassin situé à côté du Temple n'ait pas été mis en fonction depuis la rénovation du Vieux-Bourg. Elle aimerait savoir à quel moment cela sera fait et pour quelle raison cela a autant traîné, si cela est le cas.

- Mme Christelle Giraud-Nydegger : répond que le bassin a été mis en eau il y a 2 ou 3 semaines.
- M. Olivier Rihs : se questionne sur le programme de la Semaine de la Mobilité, où il constate que le vendredi 18 septembre et le mardi 22 septembre 2026, il y aura un stand de sensibilisation « La trottinette et ses dangers » de 13h00 à 16h00, pour les adultes et les jeunes. Comme les jeunes seront à l'école durant cet horaire, il aimerait savoir ce qu'il est possible de faire à ce sujet.
- M. Martin Ahlström : remercie M. Olivier Rihs pour cette très bonne remarque. Il va regarder avec le Service concerné ce qu'il en est de l'horaire et s'il faut effectivement envisager une extension de celui-ci pour les jeunes qui sont à l'école.
- Mme Véronique Villaine : souhaite saluer le joli environnement à Gare Nord, qui va effectivement faire respecter le 20 km/h, parce qu'elle garantit que rouler sur des gravillons en vélo électrique, c'est un peu chaud. Alors elle a un âge certain et s'est méfiée, mais elle a un peu peur que des gamins qui y déboulent finissent bien râpés sur le trottoir. Ensuite, le nouveau mobilier est effectivement très joli et elle aimerait savoir quand les affreux pots rouges seront remplacés par ce beau mobilier à travers toute la Ville.
- Mme Christelle Giraud-Nydegger : rassure Mme Véronique Villaine en ce qui concerne les gravillons, la balayeuse va passer demain, mais il fallait un moment pour stabiliser les choses. Concernant les pots rouges, sauf erreur de sa part, ils ont été enlevés mais elle va se renseigner si tel est bien le cas.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, le président donne rendez-vous aux Conseillers le jeudi 1^{er} octobre 2026 à 19h30, à la Salle communale, et clôt alors la séance de ce soir.

La séance est levée. Il est 21h00.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :



Nicolas Pellet



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira

Annexes¹ :

1. Communications du dicastère Bâtiments et Urbanisme
2. Postulat de Mmes Peggy Richard, Floriane Chappuis, Stella Motta Larrivé, Séverine Muntoni et Stéphanie Larrivé, ainsi que MM. Jérôme Chappuis, José Caiano, Serge Caboussat et Damien Bayle, pour le parti politique Élan Citoyens de Gland, intitulée « Développement du pôle Gare de Gland : pour des principes directeurs clairs ».
3. Postulat de Mmes Albulenë Ukshini Sefa et Klenam Honkou intitulé « Protéger celles et ceux qui font vivre nos manifestations sportives et culturelles : bénévoles, personnel et public ».

¹ Les annexes sont uniquement publiées sur le site Internet de la ville de Gland